Phoenix Lab
Laboratoire de Transformation

Vergers Urbains

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2026 (ouvert jusqu'au 31.12.2026)**

# HABITER « LE MONDE D'À CÔTÉ® »

*Appel aux territoires et acteurs de l'habitat*

## Expérimenter la Convention citoyenne de l'habitat

Phoenix Lab, incubateur et laboratoire d'expérimentation dédié à la résilience et à la redirection territoriale, propose aux acteurs de l'habitat et aux collectivités, d'expérimenter une nouvelle manière de concevoir les transformations de l'habitat social et collectif, en associant les habitants, les bailleurs, les collectivités et les acteurs locaux pour construire ensemble des solutions concrètes, robustes et adaptées aux réalités du territoire.

## Notre ambition

Faire de l'habitat un véritable levier de résilience, de qualité de vie et de transformation écologique et sociale, en considérant les habitants non seulement comme des usagers, mais aussi comme des acteurs à part entière de leur lieu de vie.

## 3 objectifs

**EXPÉRIMENTER** des démarches participatives et systémiques dans des projets concrets d'habitat - réhabilitation, renouvellement urbain, adaptation climatique, espaces communs, végétalisation…

**DÉMONTRER** la valeur ajoutée d'une transformation coconstruite intégrant les dimensions sociales, environnementales et économiques.

**CAPITALISER & ESSAIMER** en documentant les expérimentations, en mesurant leurs effets et en partageant les enseignements pour permettre leur reproduction sur d'autres résidences et territoires.

## Pourquoi cet AMI ?

Les projets d'habitat doivent aujourd'hui répondre simultanément à de nombreux défis comme la qualité de vie, l'adaptation climatique, la sobriété des ressources, la santé, le lien social, la biodiversité, les mobilités et l'évolution des usages.

Pourtant, leur mise en œuvre reste souvent confrontée aux mêmes difficultés, multiplicité des acteurs, cloisonnement des approches, temporalités différentes et difficulté à associer réellement les habitants aux transformations qui concernent leur lieu de vie.

**Et si nous partions davantage de l'expérience de celles et ceux qui habitent les lieux ?**
La Convention citoyenne de l'habitat crée un espace structuré de dialogue et de travail entre habitants, bailleurs, collectivités, experts et acteurs locaux.

**Savoirs d'usage des habitants + Expertises techniques + Enjeux du territoire**

La démarche s'appuie notamment sur des cadres existants, dont la Boussole de la résilience du Cerema et le Donut de Kate Raworth, complétés par des méthodes de participation citoyenne, d'expérimentation et de recherche-action.

**Habiter « Le Monde d'à côté® »**
Le Monde d'à côté n'est pas une utopie lointaine, c'est un monde déjà visible qui ne nie pas les crises multiples qui affectent nos sociétés, mais choisit de mettre son énergie dans ce qui émerge. C'est un monde qui régénère, ralentit là où les systèmes s'emballent, qui soignent là où tout s'épuise, qui relie là où tout sépare.

**Un partenariat pour transformer les lieux de vie**

Phoenix Lab s'associe à Vergers Urbains, association engagée dans la transformation écologique et sociale des espaces urbains. Leurs expertises complémentaires associent résilience territoriale, participation citoyenne, agriculture urbaine, végétalisation, co-construction de projets et gestion collective des biens communs.

Ensemble, les deux associations souhaitent accompagner les habitants et les acteurs de l'habitat dans la transformation de leurs lieux de vie, depuis la réflexion collective jusqu'à l'expérimentation et la mise en œuvre de solutions concrètes.

**Comment cela fonctionne ?**

Un accompagnement de 4 à 12 mois en 3 phases.

1. **Diagnostic partagé**

- ✓ Constitution du collectif porteur
- ✓ Cartographie des acteurs et du territoire
- ✓ Diagnostic d'usage avec les habitants
- ✓ Identification des enjeux et vulnérabilités
- ✓ Constitution du groupe de citoyens

2. **Convention citoyenne de l'habitat**

Des sessions réunissant habitants, bailleurs, collectivités et acteurs locaux autour de trois temps :

**COMPRENDRE → DÉLIBÉRER → PROPOSER**

**Phase 1 : Diagnostic partagé et préparation de la Convention citoyenne**

Mise en place du collectif porteur

Cartographie du territoire et des acteurs

Diagnostic d'usage avec les habitants

Constitution du groupe de la Convention citoyenne

Partage des enjeux (climat, habitat, usages, ressources)

**Phase 2 : Convention citoyenne de l'habitat**

Sessions de sensibilisation et de travail réunissant habitants, territoires, bailleurs et acteurs locaux

Apports d'experts et partage d'expériences

Délibération collective

Élaboration de propositions concrètes pour le lieu de vie

**Phase 3 : Mise en mouvement et nouveau récit**

Choix et priorisation des propositions

Valorisation des résultats

Production d'un récit collectif et d'un retour d'expérience

**Quels projets ? Pour qui ?**

L'AMI concerne des projets d'habitat social ou collectif existants, en transformation ou à venir.

- ✓ Réhabilitation et renouvellement urbain
- ✓ Transformation d'espaces communs
- ✓ Adaptation aux vagues de chaleur et évènements climatiques
- ✓ Végétalisation, renaturation et maraîchage citoyen
- ✓ Gestion de l'eau et sobriété énergétique
- ✓ Mobilités et évolution des usages

La démarche peut également faire émerger des réponses touchant au lien social, à la santé, à l'emploi, à l'éducation, à l'intergénérationnel ou à la culture, dès lors qu'elles contribuent directement au bien-vivre dans le quartier ou la résidence.

**Qui peut candidater ?**

- Bailleurs sociaux et opérateurs de l'habitat, publics, privés ou coopératifs
- Communes et intercommunalités, en lien avec un ou plusieurs bailleurs sociaux
- Acteurs de l'habitat
- Associations d'habitants
- Organismes de l'État

**Territoires prioritaires**

Île-de-France • Bretagne • Hauts-de-France • Auvergne-Rhône-Alpes • Nouvelle-Aquitaine

**Pourquoi rejoindre l'expérimentation ?**

Faire des habitants de véritables acteurs et associer celles et ceux qui connaissent le mieux leur lieu de vie aux transformations qui les concernent.

Faire émerger des solutions concrètes et croiser savoirs d'usage, expertise technique et connaissance du territoire pour répondre aux besoins réels.

Décloisonner les enjeux et relier habitat, adaptation climatique, ressources, santé, lien social, mobilité, biodiversité ou alimentation plutôt que les traiter séparément.

Expérimenter avant de généraliser et tester des solutions à l'échelle d'une résidence ou d'un quartier, apprendre de l'expérience et les ajuster.

Capitaliser pour essaimer et documenter les réussites comme les difficultés et identifier les solutions susceptibles d'être reproduites ailleurs.

**Les projets recherchés devront :**

- ✓ Mobiliser un collectif local associant territoire, habitants et acteurs de l'habitat
- ✓ Porter une ambition dépassant une intervention ponctuelle ou monothématique
- ✓ Accepter une démarche d'expérimentation et d'apprentissage
- ✓ Être prêts à documenter et partager les enseignements de l'expérience

**Accompagnement, financement & candidature**

**Un accompagnement partenarial**

Phoenix Lab et Vergers Urbains mobilisent des expertises complémentaires en habitat, participation citoyenne, facilitation, accompagnement du changement, résilience territoriale, adaptation climatique, agriculture urbaine, végétalisation et gestion collective des biens communs.

Ensemble, les deux associations accompagnent les habitants et les acteurs de l'habitat dans la co-construction et l'expérimentation de solutions concrètes, en favorisant leur appropriation et leur gestion collective dans la durée.

**Une phase pro bono**
La préfiguration et l'ingénieurie pédagogique du projet sont réalisées pro bono par Phoenix Lab.

**Puis un accompagnement cofinancé**
La mise en œuvre de la démarche fait ensuite l'objet d'un cofinancement par le collectif porteur, compris entre 6 000 € et 30 000 € HT selon le périmètre du projet, le nombre de sessions thématiques et le niveau d'accompagnement retenu.

Phoenix Lab peut accompagner le collectif dans l'identification des dispositifs de financement mobilisables, en fonction du projet et du territoire.

**Comment candidater ?**

- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt
- ✓ Une présentation succincte du projet ou du besoin identifié
- ✓ Les premiers acteurs susceptibles de constituer le collectif

Les candidatures sont notamment appréciées au regard de la dynamique partenariale, de la transversalité du projet, de son potentiel de transformation et de résilience, de la place donnée aux habitants, de sa capacité d'expérimentation et de son potentiel de capitalisation et d'essaimage.

**Contact**
**Laurence Lecoeur**
Déléguée générale – Phoenix Lab
contact@lephoenixlab.org

**Sébastien Goelzer**
Vergers Urbains
vergersurbains@gmail.com